



Fontenay ma ville

Les infos de
Fontenay-le-Comte

Le retour de la Biennale !

En avant
Solidarité
**L'humain au cœur
des préoccupations**

En action
Démocratie de proximité
**7 temps d'échanges
pour 7 quartiers**

En clair
Mobilités douces
À vélo c'est plus beau

En pratique

Don du sang

Avant de se rendre aux collectes, les donneurs doivent s'inscrire au préalable uniquement sur le site internet de l'Établissement français du sang : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



Prochaines collectes

Salle des OPS - 102 rue de la République, de 15h à 19h :

Vendredi 24 juin et mardi 28 juin

Renseignements au 02 51 44 62 34



Elections législatives

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

Mairie Fontenay-le-Comte

4 quai Victor Hugo BP 19 - 85201 Fontenay-le-Comte Cedex
Tél : 02 51 53 41 41 - Passeport sur RDV au 02 51 53 40 13

Horaires d'accueil du public : du lundi au vendredi 8h-12h / 13h15-17h et samedi 10h-12h.

ATTENTION :

- Service **État Civil fermé** au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Service **Urbanisme fermé** au public le mercredi après-midi.
- Service des **Affaires scolaires fermé** au public le mardi matin et le mercredi après-midi.
- Service **Vie associative fermé** au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Service **Action sociale fermé** au public le mercredi et le jeudi après-midi.

Police municipale

5 rue Georges Clemenceau - Tél. : 02 51 53 41 27

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 / 14h-18h
Samedi : 10h-12h.

Prochain conseil municipal

Mardi 24 mai à 18h30, salle d'honneur en Mairie.

Permanence du Maire

Ludovic HOCBON, maire de Fontenay-le-Comte, assure une permanence sans prise de rendez-vous préalable, chaque dernier vendredi du mois à la mairie annexe des Moulins Liot, de 10h30 à 12h30.

Prochaines dates : vendredi 27 mai - vendredi 24 juin.

Mairie annexe des Moulins Liot - Centre commercial - Avenue du Président Georges Pompidou.

Permanence des élus

Chaque samedi à l'accueil de la mairie, 4 quai Victor-Hugo, de 10 h à 12 h, sans rendez-vous préalable.

Samedi 21 mai : Matthias LEMOINE
Samedi 28 mai : Philippe MIGNET
Samedi 4 juin : Benjamin VERGNAUD
Samedi 11 juin : Christelle ROUHAUD
Samedi 18 juin : Philippe MIGNET
Samedi 25 juin : Anne HUETZ

Tourisme

Meublés de tourisme : pensez à le déclarer

Vous louez ou envisagez de louer un meublé de tourisme ou d'ouvrir une chambre d'hôtes, vous devez déposer une déclaration en mairie :

- pour les meublés de tourisme : formulaire Cerfa n°14004*04,
- pour les chambres d'hôtes : formulaire est le Cerfa n°13566*02.

Ces documents sont disponibles en mairie ou sur internet (site service-public.fr).

Le défaut de déclaration est sanctionné par une amende d'un montant maximum de 450 €.

Pour la location d'une partie de la résidence principale, d'une durée inférieure à 90 jours par an, cette déclaration n'est pas obligatoire. Dès réception de votre déclaration, il vous sera délivré un accusé de réception comprenant un numéro de déclaration consigné dans le registre communal.

Pour plus de renseignements sur les obligations de cette activité, consultez le site service-public.fr/meublés ou service-public.fr/chambres d'hôtes. Ces formulaires sont à déposer en mairie à la Direction affaires juridiques, renseignements au 02 51 53 41 73.

Les taxes de séjour sont collectées par la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée, compétente en matière de tourisme.

Pour signaler un dysfonctionnement dans l'espace public

(éclairage, voirie, dégradation, graffiti, etc.), utilisez l'application smartphone "Fontenay ma ville".



Téléchargez-la en flashant le QR code ci-contre :

ou appelez le :

02 51 53 41 61

La Ville bouge, la Ville est en mouvement !

Dans quelques jours, à l'occasion du week-end de la Pentecôte, le cœur de Fontenay-le-Comte va à nouveau battre aux rythmes des bandas et des fanfares dans une ambiance multicolore.

Après l'annulation de l'édition 2020, la Biennale fait donc son grand retour pour le plus grand plaisir des dizaines de milliers de spectateurs qui du haut de la rue de la République aux marches de place Viète pourront admirer les 14 chars de nos quartiers et celui de la Ville qui accueillera notre comtesse et ses demoiselles d'honneur.



La 69^e édition de ce rendez-vous de tradition populaire mobilise de nombreux bénévoles qui jusqu'à la dernière minute s'affaireront avec tout leur cœur autour des chars pour une fête toujours plus belle.

Je les remercie très chaleureusement et suis fier que la Ville de Fontenay-le-Comte et ses agents soient pleinement engagés à leurs côtés pour cette Biennale qui annonce les prémices d'une saison estivale riche en événements festifs !

Si la Biennale est l'un des symboles de Fontenay-le-Comte, notre fontaine fait également partie de l'ADN de l'identité de notre Ville. Le logo conçu il y a une vingtaine d'années avait besoin d'être remis au goût du jour pour être en phase avec la dynamique portée par la Ville. C'est chose faite suite à un travail mené en interne, preuve de la vitalité de votre service public de proximité.

Ce nouveau logo, tout en conservant le symbole de la fontaine, gagne en lisibilité et projette l'image d'une ville qui bouge.

Oui la ville bouge, la ville est en mouvement !

L'inauguration de l'Espace solidarité Joséphine-Baker, la mise en service de la nouvelle voie verte, la solidarité, la culture, la vie citoyenne, l'environnement et le bien vivre ensemble ; autant de thèmes à découvrir dans ce numéro de Fontenay Ma Ville, autant d'actions portées par la municipalité.

Bonne lecture et bonne Biennale à toutes et à tous.

Ludovic HOCBON

Maire de Fontenay-le-Comte, Président de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée

Sommaire

En pratique > P2

En images > P4-5

En direct > P6 - 8

- Événement
- Association

En action > P9

- Démocratie de proximité

En scène > P10

- Culture

Ensemble > P11

- Solidarité

En avant > P12 - 13

- Solidarité

En scène > P14

- Culture

En direct > P15

- Vie citoyenne

En clair > P16 - 17

- Mobilités douces
- Vivre ensemble

En images > P18-19

- Environnement

En direct > P20

- Vivre ensemble

En place > P21

- Commerces

Droit d'expression > P22

En bref > P23

Directeur de la publication : Ludovic HOCBON

Rédacteur en chef : Ronny LOUINEAU

Rédaction : Jean-Pierre RÉTHORÉ, Laurent TANGRE, avec le concours des services municipaux

Crédits photos : Ronny LOUINEAU, Jean-Pierre RÉTHORÉ, Laurent TANGRE ou précisé

Création graphique : Les Comnambules

Tirage : 7 500 exemplaires

Imprimerie Rochelaise

ISSN : 2426-8232

[facebook.com/ville.fontenaylecomte](https://www.facebook.com/ville.fontenaylecomte)

twitter.com/VilleFontenay

En images

Fontenay ma ville
9 mars 2022

Dans le cadre du programme Erasmus, 8 lycéens de Crevillent et leurs 2 professeurs étaient accueillis par le lycée François-Rabelais de Fontenay-le-Comte. Après une visite de notre ville, ils ont été reçus par Ghislaine Légeron, 1^{re} adjointe et des membres du comité de jumelage Fontenay-Crevillent dans le jardin de l'Hôtel de Ville.

😊

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Fontenay ma ville
19 mars 2022

Ludovic Hocbon, Maire de Fontenay-le-Comte a déposé une gerbe au monument aux morts en présence des autorités civiles et militaires lors de la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

😊

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Fontenay ma ville
22 mars 2022

Balade en vélo pour l'inauguration des aménagements de la Plaine des sports et de l'avenue du Général de Gaulle qui s'inscrivent dans le plan de développement des mobilités douces (voir page 16). Ces travaux complètent les 25 kilomètres d'infrastructures existantes.

😊

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Fontenay ma ville
25 mars 2022

La Fête du CCAS organisée par toute l'équipe du CCAS (agents et bénévoles) a réuni 400 Fontenaisiens de 75 ans et plus à l'Espace René Cassin - La Gare pour un spectacle de cabaret. Une rose a été remise à chaque invité par Ghislaine Légeron, adjointe aux solidarités et par les membres du conseil d'administration du CCAS.

😊

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Fontenay ma ville
30 mars 2022

12 chefs de cuisine de divers établissements de la Vendée, tous membres du réseau LOCAL Vendée étaient invités par le service de la restauration municipale de Fontenay-le-Comte pour une matinée d'échange et de pratique autour des repas végétariens.

J'aime Commenter Partager

Fontenay ma ville
4 avril 2022

Fontenay-le-Comte décroche un troisième titre et quatre flammes avec l'attribution du label Ville Sportive des Pays-de-la-Loire. Ce label décerné en décembre dernier a été remis le samedi 4 avril par le Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.) des Pays de la Loire en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vendée (C.D.O.S.).

J'aime Commenter Partager

Fontenay ma ville
1^{er} avril 2022

Une rencontre régionale du groupe Centre-Ouest des Plus Beaux Détours de France a eu lieu. Après une visite du cœur de ville dans la matinée, des ateliers et un temps d'échange étaient proposés aux représentants des villes labélisées.

J'aime Commenter Partager

Fontenay ma ville
24 avril 2022

La journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation, le dernier dimanche d'avril, est dédiée à la célébration de la mémoire des victimes de la Déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la Seconde Guerre mondiale. Elle honore la mémoire de tous les déportés et rend hommage à leur sacrifice. Deux jeunes Fontenaisiens ont fait la lecture des habitants de Fontenay-le-Comte, Charzais et Saint-Médard-des-Prés morts en déportation. N'oublions jamais !

J'aime Commenter Partager

Fontenay ma ville
9 avril 2022

Avant le coup d'envoi de la 69^e édition de la Biennale, Ludovic Hocbon, Maire de Fontenay-le-Comte, des élus du Conseil municipal et Deborah Duret, présidente du comité d'organisation de la Biennale ont reçu à l'Hôtel de Ville la Comtesse et les demoiselles d'honneur représentantes des quartiers.

J'aime Commenter Partager

Événement Sortez les confettis !



Matthias LEMOINE
Adjoint au Commerce et à l'Animation urbaine

Après plus de deux ans d'absence, la Biennale revient les 4, 5 et 6 juin pour sa 69^e édition. Un vrai défi pour le comité des fêtes et ses bénévoles qui préparent avec passion le retour de cet événement festif et coloré, véritable phénomène avec plus de 30 000 personnes attendues sur trois jours.

Rue des Horts, dans un immense hangar, mis à disposition par la Ville, les bénévoles s'activent autour des nombreux chars. Chacun peaufine les derniers détails ou colle les dernières fleurs colorées en papier crépon ou en tissu, frisées à la main. Quatorze immenses structures, deux par quartier, exposent leur thème et leurs couleurs.

Chaque quartier a laissé libre cours à son imagination pour définir l'ambiance ou le personnage principal et le résultat est là ! Tous plus beaux les uns que les autres.

"Un travail titanesque, précise Deborah DURET la présidente de l'association, qui représente de nombreuses heures de présence et de conception pour les 90 bénévoles. On comprend mieux pourquoi cet événement ne revient que tous les deux ans. Le char de la Biennale du puits Saint-Martin par exemple, qui représente un dragon géant est recouvert de 90 000 fleurs, pour d'autres plus de 150 000 roses à confectionner et à coller. En dessous une structure faite de tasseaux, de grillage et de papier mâché qu'il faut créer et décorer. Et puis il y a le coût, le comité reçoit une subvention de 15 000 euros de la Ville plus 765 euros par quartier pour la réalisation des deux chars, ensuite le financement est complété par les recettes engrangées le jour J, par l'association, avec la buvette et la restauration. Il faut dire que la Biennale attire 30 000 personnes ! Un phénomène ! La Ville sera aussi présente avec deux chars, un qui défilera de jour et un autre la nuit. Et puis il y a la Comtesse de Fontenay et ses demoiselles d'honneur qui paradent sur chaque char précédé d'une fanfare. Nos amis des villes jumelées, Krotoszyn (Pologne) et Crevillent (Espagne) seront aussi présents avec danseurs et musiciens. Un week-end de folie, avec concerts et feu d'artifice, à ne pas manquer qui s'inscrit déjà dans la légende des Biennes !"

Les bénévoles s'activent à figurer les chars.

Les temps forts

Samedi 4 juin
Rassemblement
place de Verdun

16h : Ouverture des stands, bars, restauration, maquillage, sculptures de ballons.

16h45 : Run color
(avec plus de 400 inscrits).

19h30 : Flash mob.

21h : Concert avec Franky Vincent.

22h : Concert du Collectif Métissé.

23h : Soirée dansante animée par Laurent Fournel.

Dimanche 5 juin,

Départ 14h
pour le défilé depuis l'Espace Culturel René Cassin-La Gare.

Départ 22h
pour le défilé de Biennale de nuit.

23h30
Feu d'artifice offert par la Ville.

Lundi 6 juin

11h : Ouverture des stands, bars, restauration.



Événement

Faites de la musique !


Matthias LEMOINE

 Adjoint au Commerce et
à l'Animation urbaine

 Initiée en 1982, la
Fête de la musique
célèbre cette année
son 40^e anniversaire.

Une édition qui donne l'occasion de revenir aux fondamentaux qui ont présidé à sa création : un événement festif, populaire et spontané, qui s'adresse à tous les publics et qui vise à mettre en lumière et favoriser les pratiques amateurs.

La Fête de la musique a été fixée à une date unique et symbolique, le 21 juin, jour du solstice d'été. Grande manifestation populaire gratuite et ouverte à tous les musiciens, amateurs de tous niveaux ou professionnels, elle célèbre la musique vivante et met en valeur l'ampleur et la diversité des pratiques musicales, ainsi que tous les genres musicaux. Elle s'adresse à tous les publics et contribue à familiariser à toutes les expressions musicales les jeunes et les moins jeunes de toutes conditions sociales.

Mardi 21 juin de 18h30 à 1 heure du matin, les rues du centre-ville et la place de Verdun seront fermées à la circulation (une déviation sera mise en place). Bars et restaurants seront ouverts et présenteront les groupes musicaux qu'ils auront sollicités. Pour ceux qui souhaitent se produire, une scène centrale, mise à disposition par la Ville, place de Verdun, pourra les accueillir. Il faut venir avec son matériel et s'inscrire au préalable pour figurer dans le programme final.

FÊTE DE LA MUSIQUE

LE RETOUR !

Mardi 21 juin

FONTENAY-LE-COMTE

Station estivale

Vous souhaitez vous produire sur scène ?

Faites-vous connaître auprès du service Animations urbaines :
y.charrier@ville-fontenaylecomte.fr
ou 02 51 53 41 49

IMPÉRATIVEMENT AVANT LE MARDI 31 MAI



Association Habitat et Humanisme

Au 67 rue de la République, l'association Habitat et Humanisme, forte de 56 associations locales en France, vient d'inaugurer son antenne fontenaisienne et trois logements à caractère social.

Pour répondre à l'exclusion et à l'isolement des personnes en difficulté, Habitat et Humanisme agit en faveur du logement, de l'insertion et de la re-création des liens sociaux. Un propriétaire solidaire a légué une grande maison bourgeoise sur trois étages que l'association a complètement réhabilitée au cours de travaux qui ont duré un peu plus d'un an. Elle y intègre un bureau d'accueil et un espace de rencontre, lieu

www.habitat-humanisme.org

d'échanges, de convivialité et de visibilité de l'antenne Habitat et Humanisme sur le sud Vendée ainsi que trois logements, un T2 et deux T3 avec des loyers modérés. Vendredi 22 avril, l'inauguration a eu lieu en présence des salariés et bénévoles de l'association, du Maire, Ludovic HOCBON, de Chislaine LÉGERON, adjointe, en charge des solidarités, de Benjamin VERGNAUD, adjoint à l'Urbanisme et au renouvellement urbain et du conseiller départemental, Stéphane GUILLON.

Le financement de cette opération a été possible grâce à des fonds propres de l'association, des subventions du Conseil départemental et un prêt aidé de l'État pour lequel la Ville de Fontenay s'est portée garante, s'est félicité Jean-Marie BARCAT le président. Une belle opération qui s'inscrit dans le Contrat de ville notamment en termes de cohésion sociale, de cadre de vie et de renouvellement urbain.

Association Street art éphémère

Un hommage à l'ancienne imprimerie Lussaud s'affiche sur les murs de la friche. Un street art commémoratif avant que les bâtiments ne disparaissent pour laisser place à des appartements le long de la Vendée.

Un collectif d'artistes du pays de Fontenay est intervenu, du 20 avril au 6 mai, sur les murs extérieurs du bâtiment, en accord avec la Ville et l'Établissement Public Foncier de Vendée. Le projet porté par Véronique, Chloé, Émilie, Manoi, Lucie, Camille, et bien d'autres, se veut le témoin de l'activité ouvrière qui existait sur ce quartier. Parmi ces artistes, certains avaient des membres de leur famille qui travaillaient à l'imprimerie. L'envie est née de rendre un dernier hommage à cette partie de l'histoire de la ville par le biais d'une action artistique visible par tous. À partir de témoignages d'anciens travailleurs de l'imprimerie, en utilisant le papier comme support principal et avec différentes techniques (affichage, encollage, sérigraphie, peinture, collage d'anciennes photos), l'expression murale vient réveiller la mémoire. Tout ceci disparaîtra à la destruction des bâtiments qui devrait intervenir vers l'automne. Ensuite, place à la dépollution des lieux, à des fouilles archéologiques avant que ne commence l'édification d'un nouvel avenir pour ce site. Une belle action bénévole et citoyenne, dont vous pourrez admirer l'œuvre éphémère tout l'été.



Démocratie de proximité

7 temps d'échanges pour 7 quartiers



Christelle TRUDEAU
Conseillère municipale
déléguée à la démocratie
de proximité

Du 2 au 22 juin, les rencontres entre élus et habitants reviennent. Sept moments d'échanges en toute convivialité pour faire le point ensemble sur la vie des sept quartiers avec Monsieur le Maire, l'élu délégué quartier, les services municipaux, les correspondants de quartier et les habitants !

La nouvelle formule initiée en juin dernier, avec des rencontres en extérieur au sein de chaque quartier, avait été appréciée. Plus constructive, elle offre des temps de partage plus personnalisés. Le point de rendez-vous entre les habitants et les élus est bien identifié dans le quartier grâce à un chalet, un petit chapiteau et des oriflammes. Une bonne occasion de participer à la vie de votre quartier.

Vos élus viennent à votre rencontre, n'oubliez pas de noter le rendez-vous !

democratie.proximite@ville-fontenaylecomte.fr



Retour des échanges en direct et en plein air comme l'an passé (ici le quartier Porteau Saint-Thomas en mai 2021).



Le carnet de rendez-vous

Toutes les rencontres se tiendront à partir de 17h et jusqu'à 20h.

Jeudi 2 juin

Quartier Transfontenaysienne

Rendez-vous Parc des Jacobins, rue de la République.

Mercredi 8 juin

Quartier Les Trois Canons

Rendez-vous Square Chamiraud, rue Amand-Bujard.

Jeudi 9 juin

Quartier Les Moulins

Rendez-vous au Centre commercial des Moulins, avenue Georges-Pompidou.

Mardi 14 juin

Quartier Charzais Grange Ardennes

Rendez-vous Mairie Annexe, rue Notre-Dame de Charzais.

Mercredi 15 juin

Quartier Saint-Médard – Boisse – Biossais

Rendez-vous Mairie Annexe, rue Villa Gallo-Romaine.

Jeudi 16 juin

Quartier Cœur de Cité

Rendez-vous place du 137^e RI, devant le musée.

Mercredi 22 juin

Quartier Porteau Saint-Thomas

Rendez-vous Parc du Porteau, boulevard Albert-Boidé.



Culture

Le bateau livres



Médiathèque Jim-Dandurand (20 rue des Orfèvres)

Lundi : Fermée
Mardi : 9h30-12h et 14h-18h
Mercredi : 9h30-12h et 14h-19h
Judi : Fermée
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h30-12h30 et 14h-17h
Dimanche : Fermée

i Site de la Médiathèque : www.mediatheque-fontenaylecomte.net
 Rejoignez aussi la page Facebook : **Médiathèque Jim-Dandurand**
 Téléphone : **02 51 51 15 98**



Sylvie SAINT-CYR • Adjointe à la Culture

Tel un navire, le bâtiment, discret, se dresse fièrement sur quatre étages, en centre-ville, rue des orfèvres. Il accueille sur 1 400 m² un espace public dédié aux livres et aux supports multimédias. Poussez donc les portes de la médiathèque Jim-Dandurand, plongez dans un vaste monde, perdez-vous sur les chemins ou laissez-vous guider par le personnel.

La médiathèque ; voilà un équipement municipal indispensable, nécessaire, incontournable, à toute ville. Elle tire son existence du principe même d'égalité d'accès à la culture et à la lecture pour le plus grand nombre. Mais au-delà de ce principe établi, son rôle ne se résume pas aux prêts de documents, c'est aussi un lieu d'animations, de rencontres, d'expositions, donc de sociabilité.

Après une vingtaine d'années sans gros travaux le lieu avait besoin d'un toilettage. "Un travail de réorganisation et de rangements des ouvrages par les agents et de réaménagement des espaces dans les différentes sections (Enfance-Jeunesse-BD-Adultes-Multimédias) étaient nécessaires", confie Virginie, la directrice de la Médiathèque. 60 000 euros ont été budgétés pour permettre ces améliorations. La moitié consacrée à l'achat de nouveau mobilier, notamment l'accueil au rez-de-chaussée et à la décoration, l'autre aux travaux, essentiellement de peinture, réalisés par des entreprises locales. Quelques changements chaleureux qui ont apporté aération et couleurs

aux différents espaces à chaque étage et qui permettent de s'y sentir encore mieux. Si pour l'instant, le prêt des documents est lié à un abonnement annuel, on aurait tort de s'en priver son montant reste minime au regard des possibilités d'emprunts (livres, BD, cd, vidéo). Et puis ici, ce n'est pas seulement un lieu de livres mais aussi un lieu d'animations, d'expositions et de

rencontres. Les agents accueillent les classes, organisent des animations musicales, des lectures avec les Zacteuses de mots, par exemple, qui interviennent pour dévoiler des ouvrages, proposent des soirées rencontres entre poésie et musique et bien d'autres événements. Un lieu de vie à découvrir ou à redécouvrir avec encore des projets plein les cales...



Les agents de la Médiathèque posent à l'accueil : (de gauche à droite) Virginie, Joey, Julie, Lydie et Nadia (absents le jour de la photo : Christophe et Mylène).



Solidarité

Les clés de la proximité

Pour 2022, les subventions aux associations socio-éducatives s'élèvent à **174 400 €**



Ghislaine LÉGERON • Adjointe aux Solidarités et à la Vie citoyenne

Situé au 12 rue des Cordeliers, le service d'action sociale et son CCAS* proposent un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de grande difficulté sociale. Le public y est conseillé, orienté ou directement pris en charge pour bénéficier des services.

Le personnel, composé de sept agents, offre un soutien dans les démarches administratives diverses (aide sociale ou financière face à des difficultés ponctuelles, carte de transports, constitution de dossiers, domiciliation, prévention des expulsions, lutte contre le mal-logement, aide au permis pour les jeunes, ...). Un ensemble d'actions essentielles destinées à maintenir ou recréer du lien qui se répartissent en différents pôles.



Aux côtés de la Responsable du service action sociale et directrice du CCAS, Nadège (à droite sur la photo), les agents (de gauche à droite), Francine, Abdeldjellile, Jordan et Fabienne, (Delphine et Gisèle absentes le jour de la photo) restent à votre écoute.

Un pôle personnes âgées et handicapées

- instruction des dossiers d'aide sociale,
- gestion de la Résidence Joseph Vennat (17 appartements pour personnes âgées avec des revenus modestes),
- suivi du registre des personnes vulnérables,
- transport solidaire,
- gestion d'actions événementielles et sorties au profit des personnes âgées (tel le spectacle annuel du CCAS par exemple).

*Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation. C'est un établissement public communal administré par un Conseil d'Administration, composé de 16 membres (8 membres élus au sein du Conseil municipal et 8 membres non élus représentant les associations) et présidé par le Maire.

Un pôle action sociale et prévention

- attribution d'aides d'urgence et accès à l'épicerie solidaire,
- aides à la mobilité,
- instruction des demandes de tarifs sociaux,
- gestion de logement temporaire et du logement d'urgence pour les femmes victimes de violence conjugale (en coordination avec la Police municipale),
- domiciliation, qui permet aux personnes qui ne disposent pas d'une adresse leur permettant d'y recevoir et d'y consulter leur courrier de manière constante et confidentielle d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux,
- mise en œuvre de la Politique de la Ville sur le quartier prioritaire (Moulins Liot, Pommeraië, Sablière, Centre Loges),
- suivi des actions, etc.

Un lien avec les associations

Un comité de suivi des aides alimentaires et d'urgence réunissant le CCAS, les associations caritatives et solidaires et le service social du Département existe aussi. L'objectif de ce comité est de coordonner les interventions de l'ensemble des partenaires, d'analyser les besoins et adapter les moyens, d'apporter une réflexion sur le sens et les modalités de réponse à l'urgence. En dehors de ce comité, le service travaille en lien avec de nombreuses associations à caractère social, dont certaines perçoivent une subvention. L'objectif est d'agir contre toutes formes d'exclusion et de précarité.

i 12 rue des Cordeliers • Tél : 02 51 53 40 18 • ccas@ville-fontenaylecomte.fr • Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. (Fermé au public le mercredi après-midi et le jeudi après-midi)



Solidarité

L'humain au cœur des préoccupations



Ghislaine LÉGERON
Adjointe aux Solidarités et à la Vie citoyenne

Après un an de travaux de rénovation et de mises aux normes, l'ancienne école Marceau-Breud, au 48 rue de la Croix du Camp, devient l'Espace solidarité Joséphine-Baker et réunit dans un même lieu trois associations caritatives et solidaires.

Le 12 avril, émotion et fierté se lisent sur les visages, parmi ceux des élus, des associations et personnes présentes venues pour inaugurer cet espace dédié à la solidarité. L'objectif est atteint : réunir dans un même lieu un maximum d'associations caritatives et solidaires.

"Il s'agit d'un endroit unique autour des valeurs humaines", précise le Maire, Ludovic HOCBON dans son discours. "Je suis fier de pouvoir offrir à nos habitants, à celles et ceux qui sont dans le besoin, dans la précarité voire dans la grande précarité, une offre de services de grande qualité dans un lieu d'accueil digne de ce nom. Notre ville s'est inscrite dans une démarche résolument tournée vers les autres. Notre volonté politique est résolument solidaire. Il était important de pouvoir répondre au mieux aux attentes des plus démunis ou encore de ceux qui sont dans le besoin d'accompagnement". Un projet qui a vu le jour grâce à l'investissement des agents du Centre communal d'action sociale et de son Conseil d'administration mais aussi par l'implication des partenaires associatifs concernés et leurs nombreux bénévoles. Trois associations sont bénéficiaires et intègrent le lieu, et

chacune a ses propres locaux : l'Épicerie solidaire, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul et le Secours populaire français. Ce regroupement permet de mutualiser les moyens, de développer la solidarité entre associations et de travailler sur la complémentarité des actions, des aides et des jours d'ouverture. Trois autres associations caritatives sont aussi présentes sur la ville (Secours Catholique, Croix-Rouge et Restos du Cœur). Chacune apporte son aide et son écoute envers les plus démunis.

Ludovic HOCBON, le Maire, Ghislaine LÉGERON, adjointe aux Solidarités et à la Vie citoyenne, Stéphane GUILLON, conseiller départemental, Gratiennne LABAEYE, présidente de l'Épicerie solidaire, Franck LABAEYE, responsable local de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul et Rémy DUBOTS, secrétaire général pour le Secours populaire ont dévoilé la plaque officialisant le nouveau nom du lieu.



Espace solidarité Joséphine-Baker 48 rue de la Croix du Camp

Conférence Saint-Vincent-de-Paul

Ouverture le lundi de 14h30 à 17h.
Tél. : 02 51 51 04 04 · svpfontenaylecomte@laposte.net

Épicerie solidaire du Pays de Fontenay-le-Comte

Ouverture le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h.
Tél. : 02 51 50 54 40 · epiceriesolidaire85200@orange.fr

Secours populaire français

Ouverture le mardi de 13h30 à 17h (toutes les trois semaines), et le vendredi de 14h à 17h.
Tél. : 06 02 03 24 14 · fontenaylecomte@spf85.org



Studio Harcourt - RMN

Espace Solidarité Joséphine Baker (1906-1975)

La Ville a fait le choix d'associer le nom de cette grande dame à ce lieu.

Danseuse, chanteuse, meneuse de revue, c'est aussi une femme engagée. On disait d'elle "résistante, artiste, féministe et militante anti-raciste". Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle devient agent du contre-espionnage dans l'armée française. Elle reçoit la Légion d'honneur de la part du Général de Gaulle à titre militaire, croix de guerre 1939-1945 avec palme, Médaille de la Résistance (avec rosette), Médaille commémorative des services volontaires dans la France libre. L'artiste va mettre aussi sa notoriété au service de causes humanitaires et sa route croise inévitablement celle de la Croix-Rouge où elle militera activement. Elle participe à des soupes populaires et distribue de la nourriture aux personnes âgées (elle appelle cela "le pot-au-feu des vieux"). Elle ne peut pas avoir d'enfants. Elle en adoptera douze de toutes origines, qu'elle appelle sa "tribu arc-en-ciel". Une femme faite de courage et d'engagement au service des autres. Sur décision du Président de la République, Joséphine Baker a été honorée au Panthéon le 30 novembre 2021.

**Montant
des travaux :**
480 000 €

Le bâtiment a nécessité des travaux de réhabilitation qui auront duré un an, d'avril 2021 à avril 2022 ; sécurité et mise aux normes, accessibilité, aménagements, remise en état de l'existant, isolation thermique, et un changement d'affectation.

Financement :

- L'État via la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 100 000 €
- Le Département : 46 000 €
- La Ville : 334 000 €



Visite des locaux de l'Espace solidarité Joséphine-Baker, en compagnie des associations concernées lors de l'inauguration, le 12 avril.



Nos rendez-vous d'été

Cet été, après deux années compliquées, la programmation culturelle estivale va nous permettre de nous retrouver autour d'une offre riche et variée pour tous les publics.

Le festival Les Ricochets

Le festival Les Ricochets, en lien avec la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée et les communes de Bourneau, Doix-lès-Fontaines et L'Orbrie, rythmera tout l'été avec 11 dates, dont 8 à Fontenay-le-Comte. Afin d'aller à votre rencontre, nous retrouvons l'énergie qui a fait le succès de ce festival, c'est-à-dire ricocher dans la ville, les quartiers et aussi désormais pour la deuxième année sur le territoire intercommunal.

Grâce à des synergies avec la Politique de la Ville, nous pourrions proposer également des actions culturelles ambitieuses et participatives dans le quartier prioritaire avec le projet **Danse au cœur** de la compagnie *Gianni Joseph*. Des vacances chorégraphiques composées de stages et d'ateliers de danse qui aboutiront à un projet chorégraphique et vidéo. Il est ouvert à tout public, amateurs et débutants. **Les clowns dans la cité** de la compagnie *Les artisans rêveurs* reviennent quant à eux jouer avec nos zygomatiques. Le programme complet sera disponible fin juin.

Culture

Quand le jazz est là...



Sylvie SAINT-CYR
Adjointe à la Culture

Pour clôturer une saison culturelle riche et dense, nous vous invitons à partager, le vendredi 20 mai, à 20h30, une soirée jazz funk électro en partenariat avec l'association *Le Camembert*.

Cette programmation, construite avec cette association fontenaisienne qui œuvre depuis de nombreuses années pour la promotion du jazz sur le territoire, s'ancre dans notre politique culturelle d'accompagnement des associations professionnelles et semi-professionnelles et de soutien aux artistes locaux et régionaux. Dans une ambiance café-concert, avec un bar animé par l'association, vous pourrez ainsi découvrir en première partie le groupe *Urban Stories*, formation des Pays-de-la Loire, sur un format quartet, puis le groupe *Electro Deluxe* qui a fait des concerts dans le monde entier et reçu une Victoire du Jazz.

**Vendredi 20 mai
à 20h30 à l'espace
René Cassin-La Gare**

i Réservation : www.fontenay-le-comte.fr/espace-cassin ou www.francebillet.com

*Danse au cœur
avec la Cie Gianni
Joseph*



©Photo Gianni Joseph

Vie citoyenne

La Fête des Voisins

i N'hésitez pas à nous envoyer ensuite vos meilleures photos et témoignages de ce moment convivial à : fontenay.maville@ville-fontenaylecomte.fr, pour un retour dans le prochain magazine.



Christelle TRUDEAU
Conseillère municipale déléguée à la démocratie de proximité

La Fête des Voisins est enfin de retour après une longue période de restrictions.

Elle aura lieu le vendredi 20 mai, à partir de 19 heures, dans votre quartier, votre rue, votre jardin, à votre initiative ou à celle de vos voisins.

Ce sera l'occasion de chaleureuses retrouvailles ou un moment de convivialité pour faire connaissance avec ses voisins. Organiser la Fête des Voisins est très simple : il suffit de le décider ! Et, le jour de la fête, tout le monde participe à la convivialité en apportant quelque chose à boire ou à manger (quiche, salade, jus d'orange, etc.).

Si vous souhaitez prendre part à cet évènement bien connu et organiser une Fête des Voisins à votre initiative ou avec un collectif de riverains, vous pouvez disposer d'un kit à personnaliser et imprimer (à retrouver sur le site de la ville). Ensuite placez une affiche devant votre pavillon ou dans le hall de votre résidence, en y précisant votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif. Glissez les invitations dans les boîtes aux lettres ou sous les paillasons. N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble cette soirée et faire de nouvelles connaissances. Et que la fête soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble.



Vous pouvez disposer d'un kit communication à personnaliser et à imprimer à retrouver sur le site de la ville : fontenay-le-comte.fr

www.lafetedesvoisins.fr





Mobilités douces
À vélo c'est plus beau

Montant total des travaux
320 000 €

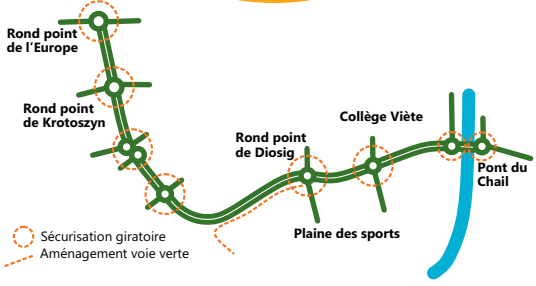
- 120 000 € (Ville de Fontenay-le-Comte)
- 100 000 € (Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée)
- 100 000 € (l'État dans le cadre du Plan de relance - Dotation de Soutien à l'Investissement Local).



Stéphane BOUILLAUD
Conseiller municipal délégué aux Transports et mobilités

Dans le cadre de son plan de développement des mobilités douces, la Ville renforce la sécurité des deux roues sur 2,5 kilomètres en consolidant les aménagements de la Plaine des Sports et de l'avenue du Général de Gaulle.

C'est par une balade à vélo que les élus, les membres du collectif La roue libre et quelques habitants ont choisi d'inaugurer le mercredi 22 mars la fin des travaux de cet axe de 2,5 kilomètres réaménagé et sécurisé. Avec le temps, l'avenue du Général de Gaulle est devenue une voie de desserte des quartiers ouest d'un côté et une pénétrante vers le centre-ville de l'autre. En 2010, des bandes cyclables sont aménagées dans les deux sens et des carrefours giratoires créés (rue de Grissais, rue Fernand Braud et chemin de la Baraque). Très fréquentée, elle nécessitait d'en renforcer les aménagements. Commencés en octobre 2021 les travaux ont porté sur la suppression d'îlots directionnels et la modification de bordures afin d'assurer la continuité de l'itinéraire, la création d'anneau en résine ocre sur chacun des giratoires afin de renforcer la visibilité des cyclistes à ces carrefours, l'installation de séparateurs de voies et une signalisation horizontale et verticale. Ils s'inscrivent dans le cadre du plan de déplacement communal. Ils complètent 25 kilomètres d'infrastructures existantes. Et cette volonté de favoriser les déplacements à deux roues ne faiblit pas, les prochains travaux concerneront la continuité vers le boulevard du Chail et la liaison entre la vallée du Seillot et le collège Tiraqueau via la Chagnolière et Jéricho.



Une nouvelle voie verte dans la Plaine des Sports André-Forens

Sur un kilomètre cette nouvelle voie part du rond-point de Diosig, accès principal au site, contourne le parking et le stand de tir par le nord avant de rejoindre la voie verte reliant Fontenay aux Velluire-sur-Vendée au niveau de la passerelle située à proximité de la station de traitement des eaux.



Ludovic HOCBON, le Maire, aux côtés de Stéphane BOUILLAUD, conseiller municipal et de Stéphane GUILLON, conseiller départemental, coupe symboliquement le ruban tricolore, inaugurant les aménagements de la Plaine des Sports et de l'avenue du Général de Gaulle.



Vivre ensemble
Circuler en toute sécurité sur les "giratoires hollandais"

Les récents aménagements des pistes cyclables sur l'avenue du Général de Gaulle ont vu apparaître de nouveaux marquages au sol notamment aux carrefours à sens giratoire. Une signalisation destinée à renforcer la sécurité des cyclistes et à interpeller l'automobiliste.

Les membres du Conseil des Mobilités douces, se félicitent de ces récents aménagements installés par la Ville qui favorisent la pratique en toute sécurité du vélo en ville. Pour autant, tiennent à rappeler les membres du Conseil, si le carrefour giratoire habituellement appelé rond-point est un élément très utilisé dans les aménagements urbains, encore faut-il savoir l'appréhender tant pour les automobilistes que pour les cyclistes.



Petit rappel des règles de base :

Pour que les carrefours giratoires ne deviennent pas des zones conflictuelles dans la circulation à vélo, il est bon de rappeler à l'automobiliste qu'il doit donner la priorité aux cyclistes et le cycliste aux piétons.

Les véhicules doivent y circuler à faible allure, et se rappeler que les dangers restent nombreux pour les vélos. Des bandes cyclables font maintenant le tour des ronds-points de l'avenue du Général de Gaulle, "giratoires hollandais", le vélo doit les emprunter et indiquer sa direction aux automobilistes en tendant le bras quand il veut tourner. L'automobiliste lui ne doit pas couper la route du vélo, et veiller à la sécurité des usagers de la route plus fragiles et sans carrosserie de protection. En l'absence de bande cyclable, le positionnement du vélo au centre de la chaussée est préférable afin de ne pas être doublé et rester bien visible. Et pour être visible le plus possible, le cycliste peut porter un gilet jaune ou un vêtement voyant. Il n'est pas absurde de porter un casque même si cela n'est pas obligatoire (sauf pour les enfants de moins de 12 ans), c'est toujours plus prudent, on n'est jamais à l'abri d'un accident. Et si le cycliste doit signaler ses changements de direction, l'automobiliste lui ne doit pas oublier son clignotant, car il est indispensable d'être compris par tous les usagers du rond-point.



La route se partage et pour la sécurité de tous, bien circuler c'est adapter sa conduite et penser aux autres usagers plus fragiles.



Environnement Merci à vous !



Christelle TRUDEAU
Conseillère municipale
déléguée à la
démocratie de
proximité



Christelle ROUHAUD
Adjointe
à l'Enseignement
et à la Jeunesse



Stéphane BOULLAUD
Conseiller municipal,
membre du comité
syndical du Sycodem



Anne HUETZ
Adjointe
à l'Environnement
et au Cadre de vie



La première édition de l'opération Mon quartier propre a remporté un beau succès. Un grand merci aux associations et aux participants qui se sont mobilisés aux côtés des élus et des agents, le samedi 19 mars, pour cette matinée consacrée au ramassage des déchets.

Un peu plus d'une centaine de personnes a participé à cette matinée dans les différents quartiers de notre ville sans oublier les élèves des écoles qui eux avaient participé dans la semaine. Sept points de collecte, un par quartier, ont permis aux participants de déposer les déchets ramassés et triés. Un beau travail collectif pour redonner de l'éclat à la Ville et lutter contre le fléau de ces déchets sauvages qui polluent notre environnement et notre cadre de vie.



Quartier Charzais Granges Ardennes



Quartier Porteau Saint-Thomas



Quartier Cœur de Cité



L'école Bouron-Massé



Quartier Les Trois Canons



Quartier Les Moulins



Quartier Les Trois Canons



Quartier Les Trois Canons



Quartier Transfontenaysienne



Quartier Porteau Saint-Thomas



Quartier Saint-Médard Boisse Birossais



Vivre ensemble

Je réduis les décibels



Sébastien VERDON
Adjoint à la Sécurité publique

Le retour des beaux jours, rime souvent avec le retour des travaux de bricolage et de jardinage. Mais attention à respecter le voisinage, les bruits excessifs et prolongés produisent du stress et représentent des nuisances pour la santé de tous.

La vie en société suppose le respect de règles communes, la responsabilisation individuelle et le sens collectif. Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme de jour comme de nuit, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une chose ou d'un animal dont elle a la responsabilité.

Dans ce domaine, il existe donc des règles communes à l'ensemble du département ; elles sont fixées par arrêté préfectoral. Ci-dessous un extrait de l'arrêté préfectoral qui s'applique bien évidemment sur le territoire de Fontenay-le-Comte.

Dans le cadre d'activités industrielles, artisanales et commerciales

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'extérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, leur durée ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux :

- du lundi au vendredi avant 7h et après 20h ;
- le samedi avant 8h et après 19h ;
- le dimanche et les jours fériés.

Sauf en cas d'intervention urgente. Ces mêmes dispositions s'appliquent pour les chantiers.

Dans le domaine privé

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectuées que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



En règle générale

Certains bruits intempestifs (abolement, volume sonore élevé, pot d'échappement bruyant) peuvent gêner la vie quotidienne de jour comme de nuit. Faites preuve de discrétion et tard le soir et tôt le matin, évitez d'être bruyants sur la voie publique. Si vous organisez une fête ou un déménagement, pensez à prévenir vos voisins.

Et entretenez la convivialité, les rapports de bon voisinage se cultivent au quotidien.



Création **Sinéquan'Home, un écrin qui valorise la déco**

Quand on franchit le pas de porte du magasin, on est surpris devant cet espace de 150 m² baigné de lumière.

“Et en plus je dispose d'une cour extérieure de 80 m²”. Corinne MAGARDEAU s'y sent comme un poisson dans l'eau. “Ce type de boutique manquait en ville. J'ai eu un coup de cœur pour ce lieu situé en cœur de ville et qui a été restauré avec soin”. Ainsi, on

peut observer sur un fronton intérieur les initiales d'Elie BOUMIER, propriétaire des lieux au 19^e siècle... “J'ai tenu un salon de coiffure pendant 18 ans que j'ai vendu à ma salariée en 2018. J'ai eu envie de renouer avec le commerce” confie la gérante. Ouverte depuis le 1^{er} avril, Sinéquan'Home s'inscrit dans le concept “Ma Boutique à l'essai”. Elle propose de l'ameublement d'intérieur et d'extérieur, des luminaires et des objets liés à l'art de la table. Corinne privilégie les marques européennes, voire même vendéennes. “C'est un parti pris. Même si j'aime les objets colorés et épurés, il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses. Pour le moment, les voyants sont au vert, la fréquentation est très bonne depuis l'ouverture et les Fontenaisiens sont au rendez-vous. Certains clients viennent de Niort. Les gens ont envie de se faire plaisir, de consommer localement et d'embellir leur intérieur après le confinement”. Corinne ajoute : “Nous avons également un service de livraison qui ne demande qu'à se développer”.

14, rue des Orfèvres • 09 81 63 79 44 • sinequanhome85@gmail.com
 sinequanhomefontenay sinequanhomefontenay85



Création **O₂ offre ses services à la personne à Fontenay-le-Comte**

Quatre ans après avoir créé une agence à Luçon, Nabil JENNI vient d'ouvrir une seconde antenne O₂ à Fontenay-le-Comte.

Leader national des services à la personne, cette entreprise s'adresse à toutes les familles tout au long de la vie : ménage, repassage, garde d'enfants, aide aux seniors, soutien scolaire. Florence LACOMBE est la responsable de l'agence locale. Elle insiste beaucoup sur les aspect relationnel et humain indispensables dans ce secteur en plein développement. *“Nos salariés(es) sont en 1^{ère} ligne. Ils (elles) sont formés(es) et recrutés(es) en CDI. C'est le savoir-être qui prime”* souligne la responsable. Concernant les bénéficiaires, *“nous faisons une visite gratuite d'évaluation des besoins avant chaque intervention. Parfois, les parents ou les aidants ont besoin de prendre du temps pour souffler. Nous accompagnons les bénéficiaires. Avec les plus jeunes, nous voulons favoriser les liens intergénérationnels dans des activités manuelles capables de développer des talents”.*

12, rue des Orfèvres
02 51 87 79 28 / 07 64 74 47 35
Courriel : fontenaylecomte@o2.fr
www.o2.fr
Lundi, mercredi, vendredi (sur RV) :
9h/12h 14h/18h
Mardi et jeudi (sur RV) : 14h/18h



L'oxygène de toute la famille



Droit d'expression

Groupe 100% Fontenay

Biennale, Fête de la musique, Rives d'été, Démarche citoyenne et Solidarité.

[Rendez-vous] La Biennale 2022 approche. Les 4, 5 et 6 juin c'est toute notre ville et tous nos quartiers qui vibreront aux couleurs de cette grande fête de tradition populaire. Nous accompagnons le comité d'organisation par un soutien financier et matériel important. Nous assumons notre choix et en sommes fiers. Nous remercions la présidente du Comité d'organisation, tous les participants et bénévoles qui permettent de réaliser cet événement qui transforme notre ville le temps d'un long week-end. Les quartiers et les bénévoles vivront à 100% ce défilé sur les chars respectifs qu'ils ont construits et décorés aux couleurs de leur quartier. De la Gare à la place Viète, le spectacle sera au rendez-vous ! Nous accueillerons, avec nos comités de Jumelage, nos amis polonais de Krotoszyn et espagnols de Crevillent, qui animeront le week-end. Notre Comtesse et ses demoiselles d'honneur seront sous tous les regards ! La saison d'été promet d'être riche et variée, plages éphémères, rives d'été, fête de la musique, 14 juillet ! Fontenay le Comte bouge !

[Citoyenneté] Avec les rendez-vous citoyens de mai et juin, notre priorité reste la proximité avec les habitants et c'est le cœur de notre action. En mai, ce sont les assises de la démocratie de proximité qui ouvriront le débat suivi en juin de nos rencontres de Quartiers. Cette proximité c'est vous écouter, vous présenter les actions de la ville, échanger sur les projets en cours ou à venir pour que le vivre ensemble puisse y trouver toute sa place. Ne ratez pas ces temps d'échanges ! **[Solidarité]** Être solidaire cela a du sens pour nous ! Nous sommes aux côtés des associations caritatives qui s'investissent pour les personnes en difficulté. Le nouvel espace des solidarités "Joséphine Baker" montre combien nous nous sommes mobilisés pour accompagner socialement les personnes fragiles en leur offrant un accueil digne. **[Vie publique]** Loin des chicaneries politiciennes, nous saluons l'action de notre maire qui, comme il s'y était engagé en début de mandat, a baissé son indemnité de maire – c'est chose faite ! Sur le reste du mandat, alors que la loi ne l'y obligeait pas, le maire en responsabilité, a fait ce choix personnel et en conscience, de diminuer son indemnité d'élu de 24 000 € sur les 4 ans à venir. **[Vie démocratique]** En Conseil municipal de mars, nous avons accueilli notre collègue P. Plaut en charge du suivi de l'aérodrome et de nouvelles fonctions pour P. Guyonnet désormais en charge de la Voirie et de M. Lemoine, nouvel Adjoint au Maire en charge du Commerce-animations urbaines.

Vos élus du groupe 100% Fontenay : Ludovic HOCBON, Ghislaine LEGERON, Benjamin VERGNAUD, Christelle ROUHAUD, Philippe MIGNET, Anne HUETZ, Sébastien VERDON, Sylvie SAINT-CYR, Jean-Pierre PETORIN, Patricia DROUIN, Stéphane BOUILLAUD, Christelle TRUDEAU, Matthias LEMOINE, Sophie DABIN, Arielle MEMETEAU, Matthieu FOULONNEAU, Philippe GUYONNET, Ludovic BREAU, Antoine BOISSINOT, Claire LAUVRIERE, Michel BIRE, Anne-Lise GUIGNARD, Stéphanie GRAUWIN, Pascal PLAUT.

Ecrivez-nous : contact@100pour100fontenay.fr - **suivez nous** :  @100_Fontenay -  100% Fontenay

Groupe Vivre à Fontenay

Le dernier conseil municipal a vu la démission de M. Petorin en tant qu'adjoint et sa volonté de rester conseiller municipal, bien qu'il soit condamné pour prise illégale d'intérêt. **La morale républicaine aurait voulu qu'il démissionne totalement.** On ne peut pas stigmatiser les gens du voyage, comme le Maire a pu l'écrire, et ne pas s'appliquer les mêmes principes. Nous avons atteint le summum en laissant M. Petorin siéger dans la commission d'appel d'offres et de surcroît en premier sur la liste. Avoir la confiance du Maire jusqu'à ce point, montre que les questions de probité et d'intégrité sont bafouées.

Rénovation de la rue de la République : concertation et indemnisation des commerçants sont nécessaires. Une vision globale du projet pour porter une appréciation d'ensemble est primordial. Nous nous exprimerons prochainement.

Hugues FOURAGE, Catherine CHAMPARNAUD, Jean-Paul MACORPS, Stéphane GERBAUD, Geneviève SÉGUY, Pierre-André MÉTAY, Janick CABON.

Groupe Renaissance pour Fontenay

Nous avons voté pour la mise en œuvre de la première phase du projet de rénovation rue de la République. Cependant force est de constater que l'enveloppe financière prévue en début de mandat sur l'ensemble des trois phases ne suffira pas pour mener à bien l'intégralité des travaux ; laissant supposer que la réalisation des phases 2 et 3 serait reportée à 2026..

Positivons et préparons-nous à accueillir la 69^e édition de la Biennale tant espérée et qui, grâce aux bénévoles, s'annonce féérique.

Dominique VERHAEGHE-GRILLO, Jacky BERTIN.

Pays de Fontenay Vendée
**Apprendre
à nager**

Le centre aquatique Océanide du Pays de Fontenay-Vendée propose des minis stages cet été pour apprendre à nager à partir de 6 ans. Trois périodes et deux créneaux au choix.

Du 11 au 22 juillet, du 25 juillet au 5 août et du 8 au 19 août.

CRÉNEAU 1 :

du lundi au vendredi : 9h15-9h45
14 juillet / 15 août : 12h30-13h.

CRÉNEAU 2 :

Lundi et vendredi : 11h20-11h50
Mardi au jeudi : 11h50-12h20
14 juillet / 15 août : 11h50-12h20.

i Renseignements et réservations au
02 51 00 05 21 • www.fontenayvendee.fr

**En bref**

Santé

116 117

Un centre de soins non programmés a ouvert ses portes à Fontenay-le-Comte, début mars.

L'objectif est de permettre aux patients sans médecin traitant de bénéficier des soins d'un médecin généraliste. Le centre est installé dans la clinique Sud Vendée. **Il est accessible en appelant le 116 117, la ligne de régulation dédiée à l'ensemble des centres de Vendée.** Un médecin régulateur évaluera la nécessité d'une consultation médicale et c'est lui qui proposera au patient, si besoin, un rendez-vous dans un délai de 48 heures.

Le centre de soins non programmés est ouvert, dans un premier temps, les lundis et vendredis, de 9h à 18h. Il vient compléter le dispositif circuit court déjà existant au sein des urgences du centre hospitalier de Fontenay-le-Comte. Deux autres centres de la sorte ouvriront bientôt, aux Herbiers et aux Sables d'Olonne.



Clinique Sud Vendée
17 rue du Dr Fleurance
à Fontenay-le-Comte.

Urbanisme

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de la concertation avec les habitants sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme, deux réunions publiques se tiendront :

- > **Le lundi 30 mai** à 20h30 dans la salle d'Honneur de la Mairie afin d'échanger sur les évolutions du projet depuis 2019 et les orientations du nouveau PADD.
- > **Le mercredi 6 juillet** à 20h30 dans la salle d'Honneur de la Mairie afin d'échanger sur les aspects réglementaires (zonage, règlement et orientations d'aménagement et de programmation).

Identité commune

Nouveau logo pour la Ville

Notre logo, c'est-à-dire l'identité graphique de la Ville, n'avait pas évolué depuis plus de 20 ans et ne correspondait plus à l'image et aux valeurs d'une ville en pleine évolution. Il était opportun d'adapter cette identité graphique à la dynamique engagée par l'institution.

Ce nouveau logo avec une fontaine redessinée qui évoque une idée de mouvement, tout en conservant son ADN devient désormais la nouvelle identité graphique, résolument moderne, de la ville de Fontenay-le-Comte. Son déploiement se fera au fur et à mesure des besoins dans le cadre des renouvellements. Sa création, les recherches d'identité et l'établissement de sa charte graphique retenue, ont été conçus et réalisés par l'équipe de la direction de la communication, sans avoir à faire appel à une agence de communication externe.



Ville de
**FONTENAY
LE COMTE**

Tout l'été !

BIENNALE

4, 5 ET 6 JUIN 2022



FONTENAY-LE-COMTE
Ville Festive